



Lille, le 09 octobre 2023

Les secrétariats académiques d'AI-UNSA et  
du SNASUB-FSU de l'Académie de Lille

A

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Lille

**Objet : renouvellement de l'alerte à propos du progiciel OPALE**

Monsieur le Secrétaire général,

A la demande conjointe de nos deux organisations syndicales, vous avez réuni un groupe de travail dont la thématique unique était la généralisation du logiciel Opale, le 6 juillet 2023.

Le but de ce GT était de faire un état des lieux exhaustif du déploiement actuel mais surtout de vous faire part de la crainte des collègues que nous percevons grâce aux remontées du terrain, au regard des cent cinquante établissements qui devront passer dans l'environnement OPALE le 1er janvier 2024.

Lors de ce GT, où la parole fut libre, nous avons mis en lumière plusieurs difficultés et certaines des réponses qui ont été faites par vos collaborateurs vous ont perburbé autant que nous. Vous avez donc demandé à vos services d'agir en conséquence.

Nous devons constater, hélas, qu'aujourd'hui nous en sommes quasiment au même point et que les avancées sont faibles voire inexistantes.

Certes, un webinaire censé rassurer les collègues a été organisé. Sans revenir sur les conditions techniques désastreuses qui n'ont pas favorisé les échanges, c'est l'effet contraire qui s'est produit. Dans les jours qui ont suivi, nous avons été assaillis de questions de collègues qui étaient dans un état d'inquiétude préoccupant.

L'état des lieux du matériel que vous avez demandé s'est résumé à un tableau Excel à compléter, mais rien sur la politique d'achat ou sur une dotation financière complémentaire de la part de notre employeur. A ce jour, aucun établissement de la vague 6 n'a été contacté par les BAIP pour faire le point des matériels.

Actuellement, les collègues qui nous contactent craignent de ne pas pouvoir mettre en place le logiciel, soit par manque de formation, soit par manque d'informations, soit par manque de personnel dans les services d'intendance, soit par manque de matériel qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter.

Aucune formation n'est prévue dans un avenir proche. Certains collègues ont reçu les premières convocations (par exemple : formation sur les dépenses mi-janvier 2024, formations sur la comptabilité fin janvier 2024 et sur les recettes fin mars 2024).

L'espoir d'une formation pratique (base école) avant la fin de l'année 2023 s'étioule un peu plus chaque jour.

Les collègues sont donc livrés à eux-mêmes, alors que l'échéance du 1er janvier 2024 arrive à grands pas.

Dans les réunions de bassin, des propos inadmissibles sont tenus par certains formateurs : « il faudra oublier les week-ends et les vacances », « il faudra travailler le soir et bien au-delà des 1607h réglementaires », « en tant que cadre, vous avez l'obligation morale de travailler plus pour que le logiciel soit opérationnel ».

Nous vous demandons de les faire cesser car, outre leur nature inacceptable, ils ne font qu'attiser la défiance et les angoisses de nos collègues. Ce n'est certainement pas comme cela que nous allons y arriver.

Vous nous aviez annoncé lors de ce GT la constitution d'un comité de suivi comme cela se fait au niveau national. A ce jour, cela est resté lettre morte et rien de significatif n'est à signaler. Nous le déplorons et insistons fortement pour que ce comité se mette en place rapidement au niveau académique.

Nous vous demandons donc, monsieur le Secrétaire Général de bien vouloir à nouveau convoquer un groupe de travail qui permettra peut-être des avancées importantes. Nous le souhaitons de tout cœur, afin d'éviter l'accident industriel que nous redoutons.

Veuillez croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le secrétaire académique A&I UNSA,



Jean-François Balland

Le secrétaire académique SNASUB-FSU



Frederic Bressan